L'info GH

Le journal
des locataires de
Grenoble Habitat

#75

OCTOBRE 2026



Le mot du directeur général...

Après 5 mois chauds et secs, l'automne arrive enfin avec de la fraîcheur et de la pluie. J'espère que cet été ne fut pas trop éprouvant et que votre logement est resté aussi confortable que possible pendant les épisodes de fortes chaleurs. Dans les années qui viennent, nous allons poursuivre nos investissements pour améliorer encore le confort thermique d'été et d'hiver dans nos résidences. N'hésitez pas à nous informer par mail ou courrier de vos ressentis.

Cette rentrée est aussi placée sous le signe de deux moments importants dans la relation entre un bailleur et ses locataires.

Tout d'abord, l'enquête satisfaction qui est en cours quand je vous écris ces mots. Nous espérons que les efforts que nous menons au quotidien se traduiront dans votre satisfaction. Nous nous engageons à poursuivre les ajustements nécessaires si les actions mises en œuvre ne sont pas suffisantes pour vous.

Ensuite, nous approchons de la période de l'élection de vos représentants dans nos instances. Ce sont des interlocuteurs importants pour nous que nous veillons à associer aux décisions qui vous concernent.

Dans une période où les préoccupations liées au pouvoir d'achat restent fortes, nous savons combien le logement occupe une place essentielle dans le quotidien. Je vous souhaite à vous et vos proches une rentrée paisible et une bonne santé.

Gabriel Sibille,
Directeur général de Grenoble Habitat

Page 3
LE DOSSIER
60 ans d'histoire à vos côtés

Page 4
LA PAROLE AUX FÉDÉRATIONS DE LOCATAIRES

C'EST NOUVEAU CHEZ GH !

L'Abbaye : un quartier réhabi(li)té

32 nouveaux ménages ont emménagé au sein de deux bâtiments réhabilités par Grenoble Habitat situé au cœur de la cité de l'Abbaye à Grenoble, les premiers habitants à réintégrer le quartier de manière permanente. Les nouveaux locataires ont notamment été accompagnés par les chargés de clientèle, de commercialisation et d'opérations pour leur présenter leur logement et les spécificités de la résidence. Un temps d'accueil a également été organisé par la Ville de Grenoble, pour permettre aux habitants de rencontrer les acteurs engagés dans la vie sociale et culturelle du quartier. La réhabilitation s'intègre dans un projet de rénovation et de restructuration globale du quartier, qui veille à la préservation de l'architecture remarquable des bâtiments. Les travaux ont permis de mettre en valeur les atouts et les éléments historiques du bâtiment et des logements, tels que la hauteur sous plafond, les garde-manger, les volets verts et les faux colombages.

GRENOBLE HABITAT

ICI ON AGIT...

SERVICE

Une urgence ? Contactez l'astreinte de Grenoble Habitat

SI UN INCIDENT TECHNIQUE URGENT SE PRODUIT DANS VOTRE LOGEMENT OU DANS LES PARTIES COMMUNES DE VOTRE RÉSIDENCE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 04 56 00 60 68.

Ce numéro est **en service le week-end** (samedi et dimanche), **les jours fériés** et **en dehors des horaires d'ouverture du Centre de Relation Clientèle (CRC).** Qu'est-ce qu'une urgence technique ? C'est un incident qui concerne les dysfonctionnements urgents tels que le refoulement des canalisations principales dans les parties communes, l'absence d'eau chaude, une panne du chauffage, d'ascenseur, de porte de garage ou de barrière automatique. Le service astreinte du CRC réceptionne votre demande et fait le lien avec les équipes dédiées de Grenoble Habitat pour trouver une solution adaptée dans les meilleurs délais et prendre les dispositions nécessaires en fonction des circonstances. Pour vous aider à identifier et évaluer la nature du désordre, une assistance vidéo à distance pourra être activée depuis votre smartphone via l'envoi d'un lien.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Une proximité accrue au cœur des résidences

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE RENFORCEMENT DE LA PROXIMITÉ AVEC LES LOCATAIRES, GRENOBLE HABITAT ACCUEILLE UN NOUVEL EMPLOYÉ D'IMMEUBLE À LA RÉSIDENCE MALHERBE À GRENOBLE , DEPUIS OCTOBRE 2026.

Deux collaborateurs devraient également rejoindre les équipes courant 2027 sur deux autres résidences grenobloises. Leur présence quotidienne contribue à améliorer le cadre de vie des habitants grâce à l'entretien des parties communes, des halls et des abords immédiats le matin, ainsi qu'à l'accueil et à l'accompagnement des locataires l'après-midi. Véritables relais de proximité, ils assurent également un lien quotidien avec les chargés de secteur pour le suivi des demandes et la gestion des réclamations des locataires. Ils participent par ailleurs à des actions ponctuelles de sensibilisation au sein des résidences sur des thématiques telles que la gestion des déchets, le respect des espaces communs ou encore les encombrants. Ces interventions favorisent le dialogue avec les habitants et contribuent à renforcer le bien-vivre ensemble. En lien avec les sociétés de nettoyage, les chargés de secteur et les locataires, ils jouent ainsi un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie et le maintien de la qualité des résidences.

BON À SAVOIR

LES ENTREPRISES RÉALISANT L'ENTRETIEN DU CHAUFFAGE SOUS CONTRAT DE MAINTENANCE **ONT CHANGÉ SUR CERTAINES RÉSIDENCES.**

LES COORDONNÉES SUR LES TABLEAUX D'AFFICHAGE DE VOS HALLS D'ENTRÉE ONT ÉTÉ MIS À JOUR, NOUS VOUS INVITONS À LES CONSULTER.

EN RÉSUMÉ, POUR LES RÉSIDENCES EN CHAUFFAGE COLLECTIF, L'ENTRETIEN EST ASSURÉ PAR DALKIA ET LA CCIAG, ET POUR CELLES EN CHAUFFAGE INDIVIDUEL, IL EST RÉALISÉ PAR PROXISERVE ET SETIM. **NOUVEAUTÉ :** EN CAS DE PROBLÈME DE VENTILATION POUR LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE INDIVIDUEL, LES PRESTATAIRES SONT MOBILISABLES.

Question Réponse

Une question sur votre logement ? Un problème entre voisins ? **Grenoble Habitat vous accompagne.**

LA QUESTION

Qui dois-je contacter en cas de réclamation si mon logement fait partie d'une copropriété ?

Si vous êtes locataire au sein d'une résidence gérée par un syndic, en cas de réclamation vous devez contacter le Centre de Relation Clientèle de Grenoble Habitat :

- par téléphone au 04 76 84 03 44 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h)
- ou par mail : locataire@grenoble-habitat.fr

La réclamation sera envoyée au chargé de secteur qui se chargera de faire le lien avec le syndic pour gérer et traiter votre demande dans les meilleurs délais.

LE CHIFFRE

613

C'est le **nombre d'appels traités** dans le cadre de l'astreinte de janvier à juillet 2026.

L'AGENDA

À PARTIR DU 4 NOVEMBRE 2026

ÉVOLUTION DE L'ACCUEIL LOCATAIRE

Dès le mercredi 4 novembre, l'accueil locataire sera ouvert au public avec ou sans rendez-vous les **mercredis** et les **jeudis après-midi de 13h30 à 16h.**

DU 17 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE 2026

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS LOCATAIRES

N'oubliez pas de voter pour élire les représentants des locataires au Conseil d'Administration de Grenoble Habitat. Retrouvez toutes les modalités pratiques de vote dématérialisé ou par correspondance dans le courrier qui vous a été adressé début septembre.

JUSQU'AU 15 JANVIER 2027

ENQUÊTE SLS 2027

Si vous êtes concerné, et que vous n'avez pas encore répondu, ne tardez plus à remplir le questionnaire sur **la plateforme de télédéclaration dédiée** ou bien **par courrier affranchi.** En cas de dossier incomplet ou de non-réponse, des frais de dossier d'un montant de 25€ sont appliqués, conformément à la législation.

60 ans d'histoire à vos côtés

En 2026, Grenoble Habitat célèbre ses 60 ans. Depuis sa création en 1966, l'entreprise a accompagné les grandes transformations de l'agglomération grenobloise tout en restant fidèle à sa vocation première : proposer des logements accessibles et de qualité. Retour sur une histoire marquée par l'innovation, l'engagement public et la volonté constante de développer de nouveaux services pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

→ ÉCRIRE L'HISTOIRE AVEC LES HABITANTS

L'histoire de Grenoble Habitat débute en 1966 avec la **création de la SAIEM Malherbe Olympique** par la Ville de Grenoble et la Caisse des Dépôts.



Quartier Malherbe, 1968, Grenoble

À l'approche des Jeux olympiques d'hiver de 1968, elle participe à la construction du **quartier Malherbe** et du **Centre de Presse olympique.** Dès l'année suivante, ces bâtiments sont transformés en logements sociaux pour accueillir les habitants. Une première illustration de la capacité de l'entreprise à faire évoluer son patrimoine en fonction des besoins du territoire.

Dans les années 1970 et 1980, elle contribue à la **rénovation de secteurs anciens comme Berriat** et le **centre-ville** afin d'améliorer les conditions de logement et de préserver la mixité sociale.

Au début des années 1990, l'intégration d'une partie du patrimoine de la **Régie foncière et immobilière de la Ville de Grenoble** renforce son rôle de bailleur de proximité. Les projets de promotion immobilière développés ensuite à **Vigny-Musset** et à **Europole** témoignent de sa volonté d'accompagner le développement de nouveaux quartiers.

→ GRANDIR AVEC LE TERRITOIRE

En 1995, la SAIEM Malherbe Olympique devient Grenoble Habitat. Ce changement de nom marque une nouvelle étape de son histoire. **L'entreprise ajoute la promotion immobilière** à ses activités, ce qui vient compléter sa mission historique de bailleur social. **Un modèle économique est mis en place :** les résultats issus des activités de promotion sont réinvestis au bénéfice du logement social, permettant de continuer à construire, rénover et entretenir son patrimoine.

Grenoble Habitat diversifie ses savoir-faire : accession à la propriété, équipements publics, locaux d'activités, aménagement urbain, Bail Réel Solidaire (BRS) ou encore développement de solutions innovantes en matière d'habitat. Présente aujourd'hui sur 19 communes de l'aire urbaine grenobloise, l'entreprise accompagne les collectivités dans leurs projets et contribue à façonner des quartiers et des logements adaptés aux besoins des habitants, tout en anticipant les enjeux de demain : qualité de vie, sobriété énergétique, accessibilité ou encore mixité sociale.



Résidence ABC, Grenoble



Jardins partagés en toiture, Grenoble

→ CONSTRUIRE L'AVENIR, ENSEMBLE

Derrière ces 60 années d'existence se trouvent avant tout des femmes et des hommes. **Locataires, collaborateurs, partenaires et élus** contribuent à faire vivre les résidences et les quartiers. Si les métiers, les bâtiments et les attentes ont évolué, l'ambition reste la même : offrir des logements de qualité et favoriser le vivre-ensemble.

Des premières constructions liées aux Jeux olympiques aux projets innovants d'aujourd'hui, Grenoble Habitat accompagne les besoins des territoires et l'évolution des modes de vie : habitat inclusif à Meylan et Grenoble, jardins partagés…

À l'heure où les enjeux liés à l'habitat sont plus que jamais au cœur des préoccupations, Grenoble Habitat poursuit son développement avec la même conviction : rester un acteur de proximité, mais aussi accompagner les parcours de vie et participer à la fabrication d'une ville durable, solidaire et accessible à tous.

LA PAROLE
AUX FÉDÉRATIONS DE LOCATAIRES

CLCV Isère

Élection HLM Avec la CLCV, on agit ensemble, on gagne ensemble

Vous allez élire d'ici la fin de l'année, vos représentants des locataires au Conseil d'administration de Grenoble Habitat pour un mandat de 4 ans. Tout au long de ce mandat, votre administrateur-locataire CLCV va défendre vos intérêts au sein des différentes instances. La CLCV continuera à se battre pour des loyers justes, contre l'explosion des charges, pour des travaux bien faits et adaptés à votre demande. Elle continuera aussi à se battre pour des immeubles propres, bien entretenus et sûrs. Depuis plus de 70 ans, la CLCV est présente sur tout le territoire. Elle défend tous les locataires et consommateurs, indépendante de tout parti politique et syndicat. Votez CLCV.

04 76 22 06 38
isere@clcv.org
www.clcv-isere.org
•
31 rue Alfred de Musset
38100 Grenoble

CNL Isère

Votons aux élections des représentants des locataires !

Du 16 novembre au 14 décembre, les locataires de Grenoble Habitat éliront leurs représentants : un vote essentiel pour défendre notre droit à un logement digne et agir sur les loyers, les charges, l'entretien et la qualité de vie.

Ensemble, mobilisons-nous ! La CNL Isère s'engage avec vous pour le gel des loyers, la baisse des charges, la revalorisation des APL, le respect des droits des locataires et contre les expulsions !

04 38 86 11 36
contact@cnl-isere.fr
www.lacnl38.com
•
6 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

CSF 38

Malherbe : un suivi continu pour faire entendre votre voix

Depuis plusieurs années, l'engagement de la CSF à Malherbe montre qu'un accompagnement régulier est la clé pour se faire entendre. Grâce à un collectif de locataires-relais mobilisé et aux échanges trimestriels avec Grenoble Habitat, vos préoccupations remontent directement au bailleur. Aménagement de la place Charles Dullin, contrôles de propreté, suivi des réclamations : faire ensemble sur le terrain améliore le cadre de vie !

Comme à Malherbe, rejoignez-nous pour agir dans vos quartiers, immeubles, logements...

04 76 44 57 71
udcsf38@la-csf.org
www.lacsf38.org
•
8 bis rue Hector Berlioz
38000 Grenoble

CGL 38

Votre voix compte dans votre résidence

Au quotidien, les locataires sont concernés par des sujets essentiels : entretien des immeubles, travaux, charges, qualité de service et cadre de vie.

Dans les prochains mois, les locataires seront invités à choisir leurs représentants. Ces élus sont un lien important entre les habitants et Grenoble Habitat pour faire avancer les sujets qui vous concernent.

Chaque voix compte pour une meilleure représentation des locataires. L'UD CGL 38 reste engagée à vos côtés pour défendre vos intérêts et faire vivre la parole des locataires.

07 68 45 89 70
06 59 73 58 36
cglisere@gmail.com
www.lacgl.fr
•
7 rue Malakoff
38000 Grenoble

DAL 38

Ensemble, on est plus fort-es !

Le DAL vous accompagne pour constituer des collectifs de locataires.

Bien souvent, les problèmes individuels sont en réalité des problèmes qui concernent tout l'immeuble : charges abusives, indécence, humidité, ménage, nuisibles...

Regroupons-nous afin de faire entendre nos voix face au bailleur, et ainsi faire vivre la solidarité au sein de nos immeubles et de nos quartiers.

Permanences les trois premiers mardis de chaque mois de 17h30 à 19h au 20b avenue Malherbe à Grenoble.

06 41 30 55 18
dal38@droitaulogement.org
www.droitaulogement.org
•
Chez Solidaires Isère
3 rue Frédérico Garcia Lorca
38100 Grenoble



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Gabriel Sibille, Directeur général

RÉDACTION
Service communication

www.grenoble-habitat.fr

GRENOBLE HABITAT
44 avenue Marcelin Berthelot
CS 82625 I 38036 Grenoble
locataire@grenoble-habitat.fr
04 76 84 03 44

GRENOBLE HABITAT

CRÉDIT PHOTOS : GRENOBLE HABITAT, ADOBE STOCK I CONCEPTION & MISE EN PAGE : SUPERNOVA-DESIGN.FR I IMPRESSION : PRESS'VERCORS